



**SADEC AKELYS**  
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

**LEVALLOIS CULTURE**

25, rue de la gare  
92 300 LEVALLOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris  
Pouilly-en-Auxois • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Sens • Strasbourg • Troyes • Vitry-le-François

Société AKELYS - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France  
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 1 040 000 euros - RC Paris B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR04652008939

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION LEVALLOIS CULTURE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, 10 juin 2024  
Le Commissaire aux comptes,

**AKELYS**

P. FERRAND



## Annexe

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023**

## BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 430	132	11 299	
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	2 804	1 217	1 587	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	480		480	480
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>14 715</b>	<b>1 349</b>	<b>13 366</b>	<b>480</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	199 241		199 241	131 948
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	192 757		192 757	272 801
Charges constatées d'avance	22 369		22 369	37 554
<b>TOTAL II</b>	<b>414 367</b>		<b>414 367</b>	<b>442 303</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>429 082</b>	<b>1 349</b>	<b>427 733</b>	<b>442 783</b>

**BILAN PASSIF**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	295 831	298 148
Excédent ou déficit de l'exercice	646	(2 316)
Situation nette (sous total)	296 477	295 831
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>296 477</b>	<b>295 831</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL I bis</b>		
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	30 000	30 000
<b>TOTAL III</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 095	80 335
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	7 330	6 144
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	22 830	30 473
<b>TOTAL IV</b>	<b>101 256</b>	<b>116 952</b>
Ecart de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)</b>	<b>427 733</b>	<b>442 783</b>

**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	30	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 091	794
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	253 030	231 921
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	582 000	626 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	20 500	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	31	22
<b>TOTAL I</b>	<b>857 682</b>	<b>858 737</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	335 561	469 910
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	405 180	248 075
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 494	1 949
Salaires et traitements	52 369	55 942
Charges sociales	26 846	26 879
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	148	90
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	34 741	56 700
<b>TOTAL II</b>	<b>857 339</b>	<b>859 544</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>343</b>	<b>(807)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3	1
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

**COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE**

	Exercice N	Exercice N-1
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV)</b>	<b>346</b>	<b>(807)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	300	10 812
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>300</b>	<b>10 812</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		12 322
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>		<b>12 322</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI)</b>	<b>300</b>	<b>(1 510)</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V)</b>	<b>857 985</b>	<b>869 550</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>857 339</b>	<b>871 867</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>646</b>	<b>(2 316)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	246 340	226 099
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>246 340</b>	<b>226 099</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(221 140)	(203 187)
Prestations en nature		
Personnel bénévole	(25 200)	(22 912)
<b>TOTAL</b>	<b>(246 340)</b>	<b>(226 099)</b>

***ANNEXE***

# Règles et Méthodes Comptables

(Conformément aux référentiels comptables : les règlements 2014-03 et 2018-06)

## Présentation de l'entité

### 1. Identité, organisation

#### *a) Objet social de l'association*

L'association Levallois Culture, créée le 4 août 1995, a pour objet :

- ✓ Promouvoir, pour la population de Levallois et en accord avec la politique culturelle de cette municipalité, le développement d'activités culturelles, artistiques, cinématographiques et musicale, sous toutes leurs formes ;
- ✓ Favoriser par tous moyens, localement, nationalement et internationalement, le rayonnement culturel et artistique de la Ville de Levallois ;
- ✓ Favoriser la réalisation de tout spectacle et toute exposition de qualité susceptibles d'apporter un divertissement aux habitants de Levallois ;
- ✓ Organiser des rencontres et des conférences amicales et culturelles d'une grande qualité ;
- ✓ Assurer un soutien logistique et/ou financier à des réalisations culturelles valorisant l'image de la Ville dans ce domaine.

#### *b) Activités de l'association*

L'association réalise de nombreuses activités : des spectacles jeune public en Salle Naldini, des spectacles tout public en Salle Ravel, du théâtre et de la musique au Petit Théâtre Odyssée de l'Escale, des concerts autour de l'orgue de l'église Saint-Justin ainsi que des expositions dans divers lieux culturels de la Ville.

#### *c) Fiscalité*

L'association est assujettie à la TVA, à l'impôt sociétés, ainsi qu'à la cotisation foncière des entreprises.

#### *d) Effectifs*

- ✓ L'effectif des salariés au 31/12/2023 : 0.91 ETP.
  - 2 employés représentant 0.28 équivalents temps plein
  - 52 intermittents représentant 0.64 équivalents temps plein

- ✓ L'effectif des bénévoles au 31/12/2023 : 4 membres.
  - 4 bénévoles statutaires

**Les dirigeants de l'association sont bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.**

### 2. Faits caractéristiques de l'exercice

## Expositions

Le pôle des expositions a pu rassembler un large public notamment au cours de la grande exposition à l'Hôtel de ville sur l'hypperréalisme au travers notamment des visites guidées réalisées par les artistes eux-mêmes, et pour Rugby'Art à l'Escale avec une vente aux enchères réussies.

La médiation culturelle a aussi contribué à ce succès avec plus de 30 visites scolaires pour l'hypperréalisme, et 38 pour Rugby'Art.

L'année culturelle 2023 est riche de plus de 50 spectacles proposés aux levalloisiens pour tous les publics et sous forme d'esthétiques très variées.

Une dizaine d'expositions ont été mises en œuvre dans les sites de la culture mais aussi sur les grilles du parc de la Planchette et dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Portrait d'un artiste levalloisien, commissaire d'exposition, spécialiste européen de l'hypperréalisme mis à l'honneur dans les Salons de l'Hôtel de Ville à travers l'exposition « Plus vrai que nature – L'Hypperréalisme » du 3 au 25 février 2023.

#### **Salle Ravel**

Le taux de remplissage moyen de la salle Ravel pour les spectacles vivants s'élève à 73,6 % si l'on se focalise sur le 2ème semestre 2023. L'équivalent de 2022 s'élevait à 74,1, soit une valeur très proche. Il faudra attendre les résultats du 1er semestre 2024 pour obtenir un comparatif fiable sur une saison complète (2023/2024).

#### **Levall'Art**

« Levall'Art », du 8 au 30 septembre, ayant eu lieu dans la Galerie de L'Escale, fut un millésime de grande qualité. Les levalloisiens amoureux de l'art ont pu démontrer leur talent. Ce fut aussi un satisfecit pour le pôle expositions avec de nombreux retours encourageants sur la qualité de la scénographie et de l'accueil qui leur a été réservé.

#### **Salon du Roman Historique (SRH)**

Avec près de 160 auteurs présents et près de 10 500 curieux, le 12ème SRH s'est tenu le week-end des 1 et 2 juillet dans le parc de La Planchette. Cette année, une programmation constituée de 32 rencontres, spectacles et ateliers articulés autour de sa présidente Annick Cojean, grand reporter au Monde, cette édition a remporté un beau succès. La présidente a apporté une importante et intéressante ligne forte, avec l'Histoire des femmes, à la programmation. La qualité et la chaleur de ses échanges avec ses invitées et le public levalloisien ont été très appréciées.

#### **Le 14ème Festival Ptit Clap**

L'appel à film a démarré le 1er janvier 2023 se termine le 31 mars. Le recrutement des membres du Comité de sélection s'est déroulé le jeudi 20 avril au Cinéma Pathé toute la journée.

Des courts et longs métrages ont été présentés aux élèves levalloisiens pendant les matinées de la médiation culturelle.

La cérémonie de remise des prix aux lauréats s'est déroulée le samedi 10 juin avec succès avec une nouveauté cette année : la remise du Prix Seniors. Il permet à la Culture d'aller dans les résidences seniors, public à conquérir.

### .1. Évènements postérieurs à la clôture

#### **Le Prix Levallois reporté en 2024**

La société levalloisienne Bail Art, qui est chargée d'organiser le Prix Levallois de photo, a lancé sa recherche de contributeurs pour ce concours et son exposition à suivre dans les Salons d'Honneur au second semestre 2023. Le thème choisi par Madame le Maire est « Présences, la sculpture dans le paysage urbain ». Les jeunes photographes se voient proposer de donner vie à ces figures afin d'attirer et de changer notre regard sur elles.

#### **Le projet Micro-Folie bien avancé**

Le début d'année 2024 devrait permettre l'inauguration du musée numérique et de la réalité virtuelle pour tous, situé dans une salle transformée de L'Escale, et avec une dépendance pour son FabLab à la Médiathèque Eiffel.

#### **Renouvellement de la convention de mise à disposition**

La convention de mise à disposition avec la ville a été mise à jour, et repris au sein de l'article II.2 de l'annexe II.

En effet et afin de nous régulariser (recommandations CRC) en ce qui concerne l'interdiction de MAD de personnel communal à titre gracieux, la mention « à titre gracieux » a été retirée du titre de l'annexe II, et le contenu de l'article II.2 de cette annexe, a été modifié comme suit :

Ainsi il est précisé à ce titre, que la rémunération annuelle pour chacun des agents mis à disposition sera refacturée trimestriellement par la Ville à l'Association. Ce système de refacturation s'opérera sur présentation d'un titre de recettes. Dès réception du titre de recettes, l'Association s'engage à régler ce montant auprès de la Ville sous un délai de 30 jours.

#### **Règles et méthodes comptables**

##### .1. Référentiel comptable

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, dont le total du bilan s'élève à 427 733€ et dont le résultat présente un excédent de +646€

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- ✓ Continuité d'exploitation ;
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ✓ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du règlement 2014-03 du Plan comptable général et les prescriptions du règlement 2018-06 obligatoire à compter du 01/01/2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

## ✚ Notes sur l'actif du bilan

### .1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- ✓ Agencements et installations des constructions - 5 ans à 10 ans ;
- ✓ Logiciel – 1 à 5 ans ;
- ✓ Matériel et outillage – 3 à 5 ans ;
- ✓ Matériel de transport – 5 ans ;
- ✓ Matériel de bureau et informatique – 3 à 5 ans ;
- ✓ Mobilier – 3 à 5 ans.

### .2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### .3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ✚ Notes sur le passif du bilan

### .1. Fonds propres

- ✓ Levallois Culture n'a pas de fond associatif hormis le report à nouveau.

### .2. Provisions pour risques et charges

- ✓ Aucune provision de retraite n'a été comptabilisée à la clôture de l'exercice.
- ✓ Une provision pour risque et charge a été comptabilisée en 2022 concernant le prix Levallois. Elle sera extournée en 2024

## ✚ Notes sur le compte de résultat

- ✓ Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.
- ✓ Les charges et produits exceptionnels : il s'agit de régularisations envers des tiers (comme des chèques annulés), ou des organismes sociaux (versements de régularisation d'exercices antérieurs).

## ✚ Honoraires

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à 7 937.50 € pour l'exercice 2023.

 **Contributions volontaires en nature**

Le montant des contributions volontaires en nature s'élève à 246 340 € et se répartit de la façon suivante :

<b>Biens immobiliers</b>	
Adresse	Valorisation HT /an
Salle Ravel <b>33 Rue Gabriel Péri</b>	83 333 €
Locaux – Bureau Escalé <b>25 rue de la Gare</b>	3 600 €
Escalé - théâtre Odyssée <b>25 rue de la Gare</b>	33 333 €
Escalé - Galerie <b>25 rue de la Gare</b>	47 000 €
Médiathèque Eiffel – Salle de projection <b>111 Rue Jean Jaurès</b>	5 382 €
Médiathèque Eiffel – Espace exposition <b>111 Rue Jean Jaurès</b>	23 580 €
Petit théâtre de la Maison de l'Enfance / Salle Naldini <b>55 rue Paul Vaillant Couturier</b>	2 455 €
Conservatoire – Salle de chorale Mozart <b>33 Rue Gabriel Péri</b>	2 500 €
Conservatoire – Salle de danse Béjart <b>33 Rue Gabriel Péri</b>	0 €
Conservatoire – Salle de danse Pavlova <b>33 Rue Gabriel Péri</b>	0 €
Conservatoire – Salle de théâtre Molière <b>33 Rue Gabriel Péri</b>	0 €
Conservatoire – Salle d'orchestre Berlioz <b>33 Rue Gabriel Péri</b>	0 €
Conservatoire - Cafétéria <b>33 Rue Gabriel Péri</b>	6 497 €
Salons d'honneur – Hôtel de Ville	288 €
Péristyle - Hôtel de Ville	NC
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>207 968 €</b>
<b>Biens mobiliers</b>	
Informatique	Valorisation HT /an
Maintenance annuelle	5 120 €
Logiciels	5 112 €
Boîtes aux lettres M365	2 940 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>13 172 €</b>
<b>Personnels mis à disposition</b>	
Personnels mis à disposition par la ville	Valorisation /an
1 adjoint administratif	25 200 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>25 200 €</b>
<b>VALORISATION TOTALE 2023 INSCRITS DANS LES COMPTES</b>	<b>246 340 €</b>

Conformément à l'article 211-3 du règlement 2018-06, l'association Levallois Culture considère que la valorisation des fluides, du ménage, des fournitures de bureau... :

- Ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ; d'une part.
- L'association n'est pas en mesure de recenser et de valoriser ces contributions volontaires en nature d'autre part.

# Immobilisations

Levallois Culture

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 28/05/24

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			11 430
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 201		1 604
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 201</b>		<b>13 034</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	480		
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>480</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 681</b>		<b>13 034</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			11 430	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			2 804	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>14 235</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			480	
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>480</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>14 715</b>	

# Amortissements

Levallois Culture

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 28/05/24

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				132
Inst. générales, agencements et divers		132		
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 201	16		1 217
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 201</b>	<b>148</b>		<b>1 349</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 201</b>	<b>148</b>		<b>1 349</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers		132	
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier		16	
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>148</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>148</b>	

# Charges à Payer

Levallois Culture

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 28/05/24

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	25 871 376

<b>TOTAL</b>	<b>26 246</b>
--------------	---------------

## Charges et Produits Constatés d'Avance

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges ou produits d'exploitation	22 369	22 830
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>22 369</b>	<b>22 830</b>

**Produits à Recevoir**

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières  <b>Créances</b> Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances  <b>Valeurs Mobilières de Placement</b>  <b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	

# Provisions Inscrites au Bilan

Levallois Culture

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 28/05/24

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	30 000			30 000
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>30 000</b>			<b>30 000</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>30 000</b>			<b>30 000</b>
----------------------	---------------	--	--	---------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

Levallois Culture

Période du 01/01/23 au 31/12/23  
Edition du 28/05/24

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	186 321	186 321	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 461	4 461	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>190 783</b>	<b>190 783</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	22 369	22 369	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>213 152</b>	<b>213 152</b>	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	71 095	71 095		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	6 945	6 945		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	164	164		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	222	222		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22 830	22 830		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>101 256</b>	<b>101 256</b>	
----------------------	----------------	----------------	--

## **Engagements Financiers**

<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>Montant</b>
Effets escomptés non échus  Avals et cautions  Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités  Autres engagements donnés :	
<b>TOTAL</b>	

<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>Montant</b>
Avals et cautions et garanties  Autres engagements reçus :	
<b>TOTAL</b>	

# Effectif Moyen

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	0,07	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	0,91	0,5
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>0,98</b>	<b>0,5</b>

## Liste des Filiales et Participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<p><b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b></p> <p>1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)</p>    <p>2. participations (10 à 50% du capital détenu)</p> <p>levallois Gestion</p>  <p><b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b></p> <p>1. filiales non reprises en A:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- françaises</li>      <li>- étrangères</li> </ul> <p>2. participations non reprises en A:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- françaises</li>      <li>- étrangères</li> </ul>			